

bellerive, *durablement belle !*



DOSSIER DE PRESSE

Février 2019

*Et 1, et 2 et 3 !
Bellerive récompensée*



Et 1 et 2 et 3 ! Bellerive récompensée



BELLERIVE,
VILLE
RÉSIDENTIELLE

Édito



François Sennepin

Maire
de Bellerive-sur-Allier

« Toutes celles et tous ceux
qui sont sensibles à la démarche
environnementale, seront fiers
des initiatives bellerivoises »

Un label qui valide un objectif et une démarche

Nous l'avons imaginé, nous en avons rêvé... Nous y sommes. Le label résidentiel est passé du stade de projet à sa réalisation. Nous venons d'obtenir la troisième fleur et aujourd'hui Bellerive arrive juste derrière sa grande sœur Vichy en terme de labellisation «Villes Fleuries».

En 2014, nous voulions, nous souhaitons toutes et tous, que Bellerive retrouve la place qui est la sienne dans notre agglomération : **redevenir la première ville résidentielle de Vichy communauté**. Cette troisième fleur, c'est la preuve que nous avons atteint notre objectif et que pour une fois, il n'y a pas que nous qui le disons.

Un label de qualité, connu et reconnu

Celles et ceux qui considéreraient que ces trois fleurs ne sont qu'un indice de fleurissement de notre commune se trompent. Le label «Villes et Villages Fleuris» ne récompense pas que le fleurissement. Non, il récompense l'aménagement d'un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. Et cela sur des critères déterminants :

- les actions de la commune pour augmenter la fréquentation touristique et améliorer l'animation de cette démarche auprès de toute la population,
- la mise en œuvre des moyens de gestion pour entretenir le patrimoine en respectant la biodiversité et les ressources naturelles (eau).
- sans oublier toutes les autres actions pour embellir la commune : entretien de la voirie, des façades, ajouts de mobiliers urbains (bancs, etc.), mais également la propreté générale de la commune.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, *la Fredon Auvergne*, partenaire du *Label terre saine* porté par le ministère de la transition écologique et solidaire, vient de valider la labellisation de notre commune en niveau 3... C'est le plus haut niveau.

Toutes celles et tous ceux qui sont sensibles à la démarche environnementale seront fiers des initiatives bellerivoises sur le sujet. Notre Bellerive est désormais, non seulement la résidentielle, mais aussi vertueuse en matière d'environnement.



C'était un engagement fort de la municipalité. C'est fait. Bellerive a obtenu fin 2018, la labellisation trois fleurs au concours régional de fleurissement des Villes et Villages Fleuris 2018. Et parce qu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la commune vient également d'accéder au niveau 3 du réseau FREDON (le plus haut niveau) et de fait, très prochainement, à celui de TERRE SAINTE pour son engagement zéro phyto. Un travail de longue haleine pour enfin accéder au label «Ville résidentielle».

Selon



Cette récompense vient saluer le travail des équipes de la Ville avec la volonté d'offrir à l'ensemble des Bellerivois une qualité de vie agréable dans un environnement fleuri et protégé.



Julie Joannet

**Conseillère municipale
déléguée à l'environnement
et au développement durable**

« C'est un travail de longue haleine qui a été récompensé il y a quelques semaines. En effet, dès 2014, l'équipe municipale a inscrit son action dans la perspective d'obtenir une 3e fleur et de s'engager dans le zéro phyto afin d'accéder au label de Ville résidentielle. Sous l'impulsion des Espaces verts, de nombreux services de la ville ont mutualisé leurs compétences afin de mériter cette distinction tant convoitée. Avec une exigence constante de renforcer la qualité du cadre de vie des Bellerivois, la commune a réalisé de nombreux projets pour satisfaire aux critères du label, en cohérence avec la Charte d'urbanisme et de paysage

mise en place en 2017 et le nouveau PLU approuvé en 2018. Si la qualité du fleurissement compte en effet, les jurés prennent également en considération d'autres critères tels la préservation de l'environnement, la qualité des espaces publics, le développement de l'économie locale ou encore les actions d'animation et de promotion de la démarche 3 fleurs auprès de la population. Leurs conclusions ont noté une réelle stratégie et des actions maîtrisées pour l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie, portées par une implication forte de toute une équipe municipale. »



Avec ses 3 fleurs, Bellerive entre dans le club élitiste des 78 communes distinguées sur les 583 que compte la région Auvergne Rhône-Alpes

Véritable indicateur de la qualité de vie, ce label, riche de 60 ans d'histoire, oblige à proposer une image favorable à l'attractivité économique, résidentielle et touristique. Tout en respectant l'histoire et l'authenticité du territoire, le label récompense les communes engagées pour l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Avec Montluçon, Moulins, Nérès-les-Bains, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Yzeure, Bellerive fait dorénavant partie des cinq communes labellisées 3 fleurs.

- 1995 : obtention de la 1^e fleur (confirmée en 1998, 2001 et 2004)
- 2007 : obtention de la 2^e fleur (confirmée en 2010, 2013 et 2016)
- 2018 : obtention de la 3^e fleur



Pour aller plus loin, Bellerive accède au niveau 3 du Réseau Fredon et très bientôt au Label national Terre Saine.

Dès 2014, la commune s'est engagée progressivement dans une politique environnementale zéro phyto avant même que la loi ne l'impose en 2017. En signant une charte d'entretien des espaces publics avec le réseau Auvergne Fredon en 2017 et grâce à son adaptation réussie par des méthodes alternatives de tonte, de désherbage ou d'engazonnement comme l'hydro-mulching, Bellerive a été récompensée en 2017 pour toutes ses actions avant-gardistes et vient de passer au niveau 3, le plus élevé avec le FREDON, et de fait, remplit toutes les conditions pour décrocher le Label national « TERRE SAINE, COMMUNES SANS PESTICIDES » porté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.



Un engagement, des actions concrétisées



Les Calabres

Avec une exigence constante de renforcer la qualité du cadre de vie des Bellerivois, la commune a réalisé depuis 2014 de nombreux projets pour satisfaire aux critères du label avec pour objectif de redonner à Bellerive son statut de Ville résidentielle. Aménagements paysagers, traitement des espaces verts, renouvellement du mobilier urbain, valorisation de la biodiversité, mise en valeur du patrimoine... Bellerive s'harmonise, s'embellit et se modernise. Retour sur les actions menées et réalisées depuis 2014.

Une gestion environnementale maîtrisée et engagée dans le développement durable

Un végétal présent toute l'année.

7 640 plantes bisannuelles, 7 075 plantes annuelles et 367 potées de chrysanthèmes fleurissent les 400 m² de massifs floraux et les 116 jardinières de la Ville. Les espèces sont choisies en fonction de l'environnement et en cohérence avec la charte paysagère. Le fleurissement de la ville évolue sur la palette des couleurs.



Fleurissement avenue Russie



Cèdres du Liban

L'arbre en ville.

59 arbres ont été plantés entre 2017 et 2018. Le choix des espèces est défini en fonction de l'environnement. Visuellement, les transformations les plus significatives ont eu lieu sur l'avenue Général de Gaulle avec 25 érables plantés en alignement, puis 7 cèdres du Liban de 15 ans d'âge plantés à la pointe du Creux Véry. Au Château du Bost, 3 chênes pédonculés et 2 cèdres de l'Atlas agrémentent depuis mars 2018 le parc, tandis que les enfants des écoles ont planté un Gingko Bilboa (arbre de la laïcité) au printemps 2017. 12 magnolias à la nouvelle Halle multi-activités, 5 lilas des Indes et 4 cerisiers à fleurs Allée Dumont ont également pris place.

Une gestion raisonnée des surfaces engazonnées.

Suite aux prérogatives environnementales et à une gestion raisonnée, les surfaces des gazons entretenus de façon stricte sont en constante diminution. Les réaménagements effectués sur certaines surfaces de pelouse sont remplacés par des surfaces minérales ou organiques, comme ce fut le cas pour le rond-point des associations en 2016. La tonte différenciée est appliquée aux grandes surfaces à utilisation modérée tout comme l'hydromulching testé dans certaines allées du cimetière. En 2018, la plantation de lierre couvre-sol au pied d'arbre a été réalisée dans les secteurs Russie et Burlot.



Hydromulching au cimetière

Des actions en faveur de la biodiversité.

Que ce soit dans le choix des techniques alternatives face à l'arrêt du désherbage chimique, l'utilisation d'un broyeur pour donner une seconde vie aux branches élaguées, la plantation de nouveaux arbres, la pose de nichoirs à mésanges dans toute la ville ou des cabanes à canard au bassin des tribles, l'échenillage manuel des arbres infestés par les chenilles processionnaires... le travail quotidien des agents municipaux renforce l'engagement de la commune à préserver son environnement et son cadre de vie.



Actions en faveur de l'environnement : le bassin des tribles et ses cabanes à canards

Bellerive, zéro phyto : depuis 2014, les techniques alternatives ont remplacé les traitements phytosanitaires d'origine chimique au sein des activités du service environnement.

Achat d'un broyeur : dans le cadre du label «Territoire à énergie positive pour la croissance verte», Vichy communauté a financé en 2017 l'achat d'un broyeur pour la commune. Le fruit de son travail de broyage des branchages issus de l'élagage des arbres est réutilisé pour le paillage de certains massifs.

Le bassin des tribles : l'aménagement paysager de ce bassin d'orage réalisé en 2013 en plein centre ville favorise l'attractivité de la faune sauvage avec ses couvées de canards sauvages grâce aux cabanes installées en 2018, ses insectes, ses libellules et ses oiseaux..., et le tout, en parfaite harmonie avec la végétation spontanée.

Des nichoirs à mésanges : 75 nichoirs à mésanges ont été installés sur le domaine public en 2017 (écoles, parcs, cimetière...) afin de lutter contre les chenilles processionnaires. Ce procédé écologique complète l'échenillage manuel des nids de chenilles effectué depuis 2016. Pour aller plus loin, des hôtels à insectes seront également mis en place en 2019.

La fauche tardive : les prairies de fauche ou zones de fauchage tardif, sont des zones où la végétation n'est fauchée qu'une fois par, pour laisser aux plantes et aux animaux le temps d'accomplir leur cycle de vie. A Bellerive, le pré du Château du Bost est concerné par ce procédé, confié à un agriculteur.

Pour aller plus loin, Bellerive passe à la vitesse supérieure en 2019 dans sa biodiversité.

Dès cet été, des tests de floraison seront appliqués sur certaines zones de tonte différenciée pour les insectes et les abeilles. Des ruches pédagogiques seront installées ainsi que des hôtels à insectes, en complément des nids des à mésanges.

Un plan de nettoyage pour nos rues.

Depuis 2014, l'entretien des rues de notre ville s'effectue quartier par quartier suivant un planning précis. A chaque jour de la semaine son lot de rues. A raison de deux jours par quartier, l'ensemble de la commune est ainsi nettoyé en deux semaines.

L'entretien des chemins de Bellerive est quant à lui assuré par Vichy Communauté.

Des actions en faveur des ressources naturelles

De nouveaux éclairages Led.

Dans le but de rationaliser et d'économiser ses factures, la commune a entrepris le passage progressif des luminaires LED. 535 lampadaires, 25 000 euros annuels investis par la commune, 30 000 euros de consommation électrique en moins chaque année. Tels sont les chiffres clés du remplacement d'un demi-millier de candélabres sur les 2 500 que compte Bellerive. Le changement des candélabres débuté en juin 2017 ont concerné le quartier de Chantemerle et les entrées de ville route de Gannat, route de Charmeil, et l'avenue de l'Europe dans le cadre des grands travaux de rénovation et d'embellissement des entrées de ville pour se poursuivre en 2018 sur les secteurs du Léry, de l'Allée Baugnies et les Belles Rives d'Allier.



Une gestion éco-responsable de l'eau d'arrosage.

Conscient de l'effort à mener pour éviter les gaspillages d'eau, la commune a mis en place une stratégie éco responsable environnementale. Ce programme comprend : la diminution des espaces engazonnés, une plantation raisonnée, l'utilisation de plantes couvre sol, la mise en place de paillis, l'arrosage avec l'eau de puits ou d'une citerne d'eau, et la réduction de la fréquence et du temps d'arrosage automatique.



Des bornes et des vélos électriques.

Trois bornes publiques de recharge de véhicules électriques ont été installées en 2017 place de la Source intermittente, rue Adrien Cavy et sur le parking du stade aquatique. En 2017, la ville s'est également dotée de 2 vélos électriques, en complément des 4 vélos déjà mis à disposition au sein du personnel. Ce dispositif a été rendu possible grâce au programme d'action de Vichy Communauté dans le cadre du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». A travers cette action, la Mairie souhaite également accompagner les personnes en recherche d'emploi en leur donnant les moyens de se déplacer écolo et sans coût.

Une cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion

Selon



Gérard Brunel
1er adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme, au cadre de vie et
aux grands projets

Depuis 2014, l'équipe municipale s'est lancée dans une démarche globale visant à définir les principes de revalorisation de l'habitat, des espaces publics et des espaces verts de la commune. Depuis 2017, toutes ses actions s'appuient sur la nouvelle Charte Ville Résidentielle. Une sorte de contrat moral partagé entre les principaux acteurs de la transformation du territoire, ayant également vocation à s'imposer dans le volet paysage-urbanisme du Plan local d'urbanisme révisé et approuvé en 2018. Toutes les évolutions impulsées par la Mairie pour embellir ses entrées de ville, ses quartiers et ses espaces publics n'auront de sens et n'atteindront des résultats significatifs qu'avec l'engagement du plus grand nombre pour consolider, ensemble, l'objectif d'une ville durable.



Une charte paysagère au service de tous

Si la charte intéresse d'abord et de façon prescriptive, les bâtiments publics, les jardins publics, la voirie, l'espace urbain dans son ensemble, la signalétique, le mobilier urbain, l'éclairage de la ville et les jeux d'enfants, elle propose également aux particuliers et aux acteurs de l'aménagement publics et privés un guide de lecture des paysages de la commune pour les aider dans leur choix de composition paysagère. Parmi un certain nombre de principes, on retrouve dans cette charte des recommandations relatives aux implantations et à l'ordonnancement, à la palette végétale, aux toitures, aux clôtures et matériaux préconisées pour certains et imposés pour d'autres, afin d'intégrer au mieux les projets. Ce guide constitué d'informations utiles et pratiques, permet d'encadrer ensemble les futurs projets de construction et d'aménagement, et de mettre en pratique les principes de gestion écologique raisonnée des espaces verts, jardins, parcs et rues.

Ce guide est consultable en Mairie auprès du service urbanisme et en ligne sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr.

Parmi les grandes lignes de la charte :

Trois states de végétation ont été définies ainsi que des préconisations sur certaines essences.

Les panneaux publicitaires et les enseignes sont limités en taille et en quantité, intégrés le plus possible à leur environnement. Bellerive a changé la totalité de son mobilier urbain en juillet 2018.

La charte d'urbanisme paysagère nous permet dorénavant de créer une harmonie et un esthétisme pour les enseignes de nos commerçants permettant une bonne intégration paysagère.

Dans le nouveau Plan local d'urbanisme, les zones agricoles sont étendues et les zones «nature» préservées et mises en valeur.

Les Berges de l'Allier, en cours de réalisation, respecteront bien-sûr l'environnement en évitant tout impact négatif dans le respect des règles NATURA 2000, en même temps que la rivière Allier sera protégée et mise en valeur ainsi que la faune et la flore sauvage autochtone, dans le cadre du plan de protection des zones inondables (PPRI) et NATURA 2000.

Le jury a noté une réelle stratégie et des actions maîtrisées pour l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie, portées par une implication forte de toute une équipe municipale

RÉNOVATION DES FAÇADES

Bellerive a rétabli en 2014 l'obligation de déclaration préalable pour les ravalements de façade et les clôtures. Afin d'harmoniser les couleurs dans notre ville et d'améliorer l'esthétisme d'emble, un nuancier des couleurs conseillées est disponible en mairie.

Des actions en faveur de la qualité des espaces et des équipements publics

De nombreux aménagements ont été réalisés pour certains et en cours pour d'autres. Ils répondent avant tout aux besoins et aux attentes des utilisateurs en prenant en compte les aspects économiques et environnementaux.

Un cadre privilégié pour la zone des Calabres.

Les enjeux environnementaux étaient de donner à cet espace situé sur un axe majeur (route de Charmeil) marqué par un patrimoine végétal riche et varié, un cadre paysager privilégié. Les aménagements paysagers ont respecté plusieurs objectifs : structurer une entrée qualitative de Ville en terme d'image et d'accessibilité, intégrer le nouvel aménagement dans le continuum paysager de la route de Charmeil par la plantation d'arbres à haute tige et de plantations basses et maintenir le lien grand paysage et continuum biologique entre le versant et la plaine, avec un traitement soigné des aménagements extérieurs de l'ensemble commercial.

Un esprit paysager qui a eu vocation d'inspirer les porteurs de projets aussi bien publics que commerciaux, et qui ont donné le ton des aménagements réalisés par la suite sur les secteurs de Navarre (Burger King, Concession Hervier), du Carré d'As (brasserie) et République (APAMP).

Valorisation des entrées de ville, des espaces publics et des zones commerciales, un travail important est réalisé au niveau du cadre de vie pour embellir les entrées de ville, les quartiers et les espaces publics



Située en entrée de ville, cette nouvelle zone créée en 2015 a vu de nombreuses enseignes s'installer (La Foirefouille, Le Moulin Paouï, Saint-Maclou, la Boucherie, Intersport). Pres de 45 emplois ont été créés.

Création d'une nouvelle halle avec des matériaux nobles et précieux

Inaugurée le 20 mai 2018, la conception de la halle multiactivités répond à des critères de qualité, avec des matériaux nobles et durables et d'esthétisme, comme notamment sa couverture en membrane textile en guise de toiture. Douze magnolias ont été plantés en alignement devant son entrée. Une noue a été créée afin de récupérer les eaux de pluie.



Halle multiactivités | Inaugurée le 20 mai 2018 et après trois mois de travaux, la nouvelle Halle multiactivités située au CO-SEC accueille dorénavant tous les Bellerivois autour de rendez-vous sportifs, culturels ou de loisirs. Les familles, les jeunes, les écoles et les associations peuvent également pratiquer leur sports favoris en accès libre et gratuit. Avec ses 700m² de surface et ses 6.50 m de haut, la halle et sa grande voile blanche en impose.

Embellissement et sécurisation des entrées de ville

En 2017, des travaux importants ont été réalisés sur deux entrées de ville importantes : les travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie à la pointe du Creux Véry jusqu'à l'avenue Général de Gaulle, et le changement de Champ Roubeau avec un aménagement urbain ambitieux d'embellissement et de sécurisation. D'autres travaux de sécurisation ont été réalisés sur l'avenue de Vichy avec notamment l'installation de feux pédagogiques et la rénovation des allées Baugnies et Dumont.



Creux Véry et avenue Général de Gaulle | La cure d'embellissement et de sécurisation de cette autre entrée de ville s'est achevée au printemps 2018 avec la plantation de 25 arbres avenue Général de Gaulle. Cet aménagement (l'un des gros chantiers de l'automne 2017) avec la réalisation de travaux de sécurisation et du traitement paysager de la pointe du Creux Véry par la plantation de 7 cèdres du Liban a consisté en plusieurs aménagements pour rendre le trottoir aux piétons plutôt qu'aux voitures ou aux poids lourds.

La dimension environnementale au coeur des projets municipaux



Champ Roubeau | Entamés le 19 juin 2017, les travaux de Champ Roubeau ont consisté en la dissimulation des réseaux aériens, le renforcement de l'éclairage public par la pose d'un nouvel éclairage Led moins énergivore et la rénovation de la chaussée, l'agrandissement des accotements et des trottoirs, la création de places de stationnement, la plantation d'arbres et de bandes végétalisées et aussi l'aménagement de passages piétons sécurisés.

Un nouveau cadre paysager pour l'école Jean-Baptiste Burlot

La réhabilitation complète de l'établissement débutée le 20 février 2018 permettra de meilleures conditions d'accueil aux enfants dans un cadre paysager agréable. La cour et les bâtiments seront embellis et les façades côté cour rénovées. La livraison de cet important chantier répondant également à un besoin de confort, de sécurité et d'accessibilité est prévue en juin 2019.



Depuis la rentrée 2018, les enfants profitent déjà des salles multi-activités et des nouveaux blocs sanitaires en rez-de-cour. La livraison du chantier des prévue en juin 2019.

Les belles rives d'Allier au coeur des enjeux environnementaux

Dans cette importante rénovation en cours, il a été nécessaire de prendre en compte l'impact environnemental et d'autres facteurs. L'objectif, restaurer les milieux naturels dégradés, notamment à cause de la pression urbaine. Plus de 2 km de berges seront renaturées et reprofilées en pentes douces. La confluence du Sarmon, très dégradée, sera également restaurée. La renaturation permettra à la rivière Allier de reprendre son cours de façon naturelle. Les sédiments se déposeront plus naturellement, ce qui diminuera les séquences de curage. En matière de développement durable, les candélabres et luminaires choisis sont les moins énergivores, à l'image du plan de renouvellement de l'éclairage public réalisé à Bellerive depuis deux ans. Côté végétation, les espèces invasives, comme la Renouée du Japon sont détruites tandis que d'autres végétaux autochtones seront réintroduits. Les pentes douces permettront un dégradé de strates végétales. Près de 400 arbres bien développés sont prévus dans le parc d'Allier, sur les promenades ou les parkings. Dans les zones proches de la berge, ce seront 1 700 arbustes au niveau du Parc d'Allier, ou encore de très nombreux pieux de saule et 600 arbustes dans la zone du Sarmon.



Les Belles Rives d'Allier | Débutés en juillet 2018, les travaux de renaturation et d'embellissement des berges de la rive gauche de l'Allier portés à l'échelle communautaire changeront dès cet été le visage de Bellerive en lui donnant un souffle économique, touristique et environnemental. Le projet global concerne la rénovation et l'embellissement de toute la rive gauche du lac d'Allier. Cette nouvelle grande promenade paysagée de plus de 5 km le long de la rivière (Belles Rives d'Allier au Pont de l'Europe), s'inscrit aussi à l'échelle du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne (de Brioude à Vichy en passant par Clermont-Ferrand). Elle sera partie intégrante de la voie verte régionale de découverte de la rivière Allier qui traversera à terme l'ensemble du territoire de Vichy Communauté sur 27 km (de Saint-Yorre/Mariol à Saint-Germain-des-Fossés/Billy). Ce chantier est aussi la première pierre de la coulée verte que les élus ont imaginé, à savoir une promenade possible du centre-ville et de la place de la Source intermittente jusqu'aux berges de l'Allier.

Lutter contre la pollution visuelle



Après le renouvellement de l'ensemble de la signalétique commerciale (123 flèches directionnelles posées en 2017), le nouveau mobilier urbain, parfaitement intégré à l'environnement a pris place dans nos rues en juillet 2018. Ce nouvel ensemble, a eu également pour objectif de réduire de moitié le nombre de supports anciennement en place tout en augmentant l'efficacité et la visibilité des informations. Ce plan de rénovation concerne également les 20 abris bus de la ville tous dotés d'un affichage publicitaire, équipés de poubelles et surtout « branchés » avec de l'éclairage pour la sécurité.

Des espaces aménagés en plein air



Des parcs, des places accompagnées de fontaine et pour la place de la Source intermittente un geyser, des aires de pique-nique, un étang au Château du Bost, des squares pour enfants, des salons extérieurs de lecture à la Médiathèque invitent à une pause à l'ombre. Tout au long de l'année, ces espaces reçoivent : le Village de Noël, la course à pied l'Hivernale des Pères Noël, des concours de boules et de pétanque, des brochantes, des marchés, Eclat de Rive, Légende d'Automne... Le service logistique pour l'entretien des aires de jeux, l'équipe voirie pour tous les travaux de peinture du mobilier urbain, la cellule d'études et travaux neufs pour les vérifications légales et obligatoires et le service environnement pour le nettoyage des sites s'affairent au quotidien pour l'entretien de tous ces espaces aménagés.

Des espaces publics entretenus

Pour assurer aux Bellerivois un entretien respectueux de l'environnement et prendre soin de notre cadre de vie, la ville assure des campagnes de traitement de tous les petits bobos constatés sur les trottoirs, les parkings, les places publiques et les squares. En 2018, plusieurs secteurs ont été identifiés (Jaures, Pasteur, Cavy, Burlot, Ramin partie basse, République, place de la Source intermittente, les Compoints) qui correspondent tous à nos coeurs de vie. Depuis quelques mois, la commune teste une nouvelle technique, le chip fill (granulés en base résine) destinée à combler les fissures des trottoirs pour éviter la pousse des adventices. Dans une démarche participative, des formulaires sont en ligne sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr afin de signaler les désordres sur la voie publique.



Le jardin éphémère imaginé par nos enfants

Parmi les actions de valorisation, d'animation et de promotion de la démarche

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ce concours annuel, sous le signe des fleurs et de l'environnement récompense le fleurissement des maisons individuelles, des immeubles collectifs, des hôtels, restaurants, des cafés avec ou sans jardin, des établissements industriels, boutiques, gîtes, campings, et fermes. L'effort de tous contribue également à renforcer le potentiel de la commune pour l'attribution des « fleurs » décernée par le Jury des Villes et Villages fleuris. Après avoir sillonné la commune le 19 juillet 2018, le jury des maisons fleuries a rendu son verdict. La remise des récompenses aux 29 lauréats a eu lieu le 1^{er} mars 2019 à 18h à l'espace Monzière.

Une volonté municipale d'encourager des animations et des actions en relation avec la population.

FÊTE DE LA NATURE

Organisée depuis 2017 au Château du Bost par le Conseil municipal enfant (en étroite collaboration avec le service environnement), l'objectif de cet événement national est de sensibiliser le public de tout âge au respect de notre belle dame nature de manière ludique, tout en offrant une journée familiale et conviviale. Prochaine édition le 25 mai 2019 de 10h à 18h au Château du Bost.



UN JARDIN ÉPHÉMÈRE IMAGINÉ PAR NOS ENFANTS

En partenariat avec les services municipaux et les enseignants, le jardin éphémère est installé chaque année sur l'esplanade François-Mitterrand. Une initiative au dépassement et à la créativité de nos jeunes jardiniers de l'école maternelle Jean-Zay.

#Bellerivedurablementbelle
@villedebellerivesurallier
www.ville-bellerive-sur-allier.fr



www.ville-bellerive-sur-allier.fr



CONTACT PRESSE

Service communication de la Ville de Bellerive-sur-Allier
Laurence Denis - servicecom@ville-bellerive.com
ligne directe 04 70 58 82 71